

# CHRONIQUES D'HISTOIRE MAÇONNIQUE



**66**

ANNÉE 2010

INSTITUT D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES MAÇONNIQUES

# Chroniques d'Histoire Maçonnique

**n° 66**

ANNÉE 2010

---

## SOMMAIRE

---

Avant-propos 3

### ÉTUDES

Un havre maçonnique : La Chapelle impériale des Tuileries (1802-1815)  
par *Pierre-François Pinaud* 4

Littérature et franc-maçonnerie  
par *François Cavaignac* 15

Les loges françaises à New York au XVIII<sup>e</sup> siècle  
par *Pierre F. de Ravel d'Esclapon* 29

### DOSSIER : Frédéric Desmons

Les combats maçonniques de Frédéric Desmons pour une république  
démocratique et sociale  
par *Gérard Viallet* 52

De l'Évangile de Calvin à l'Évangile d'Hiram ou  
la religion de Frédéric Desmons à l'épreuve de la liberté de conscience  
par *Jean-Marie Mercier* 64

### TEMOIGNAGE

Complément au dossier « La guerre civile espagnole »  
(*Chroniques d'Histoire Maçonnique*, N°65)  
par *Paul Tirand* 93

Illustration de couverture :  
Frédéric Desmons, Président du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France

# Les Loges françaises à New York au XVIII<sup>e</sup> siècle

par Pierre F. de Ravel d'Esclapon

Quatre loges françaises ont été créées dans la ville de New York entre 1760 et 1800 : *La Parfaite Union*, *La Tendre Amitié Franco-Américaine*, *L'Unité Américaine* et *l'Union Française*, qui est la seule survivante aujourd'hui.

La première loge, créée avant l'indépendance des Etats-Unis, a reçu sa charte de la Grande Loge Provinciale de New York qui dépendait alors de la Grande Loge d'Angleterre. Les trois autres loges furent créées en vertu de chartes émises par la Grande Loge de New York (G.L.N.Y.)<sup>1</sup>.

Dans cet article, nous allons examiner ce que nous avons pu retrouver dans les documents qui subsistent encore sur l'identité des membres de ces loges et pourquoi celles-ci disparurent. Cet exercice mettra également en lumière des connections jusqu'à présent ignorées entre ces loges et l'Eglise Française du Saint-Esprit<sup>2</sup> d'une part, et avec la *Holland Lodge* N° 8 d'autre part.

## LA PARFAITE UNION

Le souvenir même de la première loge française de New York, *La Parfaite Union*, avait disparu. En effet, en 1922, Ossian Lang, le Grand Historien de la G.L.N.Y., dans son ouvrage sur l'histoire de la franc-maçonnerie à New York, après avoir noté qu'il ne restait que deux loges créées avant la formation en 1781 de la G.L.N.Y.<sup>3</sup> écrivait : *Il a pu exister d'autres loges dans la ville de New York travaillant en vertu de chartes régulières. Si cela est le cas, nous ne savons rien sur elles.*<sup>4</sup>

Grace à la découverte fortuite de la charte en Nouvelle-Ecosse<sup>5</sup> peu de temps après la publication de l'ouvrage de M. Lang, nous savons que cette loge reçut sa charte de George Harison, le quatrième Grand Maître Provincial, le 1<sup>er</sup> novembre 1760, soit six semaines avant la charte émise à la loge *Independent Royal Arch* N° 2<sup>6</sup>. L'historien Hugo Tatsch<sup>7</sup> reproduit la charte qui indique que

<sup>1</sup> La G.L.N.Y. est la Grande Loge constituée dans l'Etat de New York en 1781 après la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis.

<sup>2</sup> aussi appelée l'Eglise Française de New York ou encore l'Eglise des Huguénots.

<sup>3</sup> *St John's* N° 1 et *Independent Royal Arch* N° 2, Lang [14] p. 39.

<sup>4</sup> Lang [14] p.39 ; ni Mc Clelenachan [5] ni l'édition de 1887 de Gould [4] ne mentionne *La Parfaite Union* mais la loge figure dans l'édition de Gould de 1936.

<sup>5</sup> Tatsch [1] p. 65.

<sup>6</sup> Gould [47] p.43.

<sup>7</sup> Tatsch [1] pp.66-67.

M. Jean Baptiste Rieux en était le premier Vénérable et que le 25 juin 1762, le frère Peter Vallada (sic) a été élu pour remplacer Rieux.<sup>8</sup>

L'authenticité de cette charte, d'abord remise en cause parce qu'elle ne figure pas sur la liste de la Grande Loge d'Angleterre<sup>9</sup>, a été établie en comparant les signatures sur la charte avec celles qui apparaissent sur un passeport maçonnique émis le 7 mai 1763 à Michel Maret-Dumeny<sup>10</sup>.

Le passeport Maret-Dumeny, reproduit dans un article écrit par le frère Willard dans la revue californienne *The Builder* en 1928<sup>11</sup>, est signé par dix franc-maçons, et nous avons pu déchiffrer la signature de neuf dentre eux : J.B. Rieux, Passé Vénérable ; Pierre Vallade<sup>12</sup>, Vénérable ; Louis Faugères, Deuxième Surveillant ; Charles Denny ; Cosme Grellet ; Jean Sébastien Stephany ; Ch. Garnier ; J.G. Cossart ; et Charles Gerome<sup>13</sup>.

La charte et le passeport sont les deux seuls documents connus, dont les originaux sont maintenant perdus, se rapportant à *La Parfaite Union*.

Quelles informations au sujet des frères identifiés dans le passeport Maret-Dumeny peuvent être extraites des poubelles de l'Histoire ?

Le lien le plus frappant entre les frères est l'Église du Saint-Esprit : au moins cinq des dix signataires étaient membres de cette Église<sup>14</sup>. Pierre (Peter) Vallade a été élu un Ancien de l'Église, le 15 septembre 1754<sup>15</sup>, un poste dont il a démissionné le 17 février 1766 pour se retirer dans sa ferme dans la ville de New Rochelle<sup>16</sup>. Le frère Vallade était un important marchand de la ville de New York<sup>17</sup>. C'était un ami très proche de Louis (Lewis) Pintard, un autre grand marchand qu'il nomma son exécuteur testamentaire<sup>18</sup>. La famille

<sup>8</sup> Note de George Harrison approuvant le changement.

<sup>9</sup> Willard [2] citant W.W.Winnacott.

<sup>10</sup> Le passeport est reproduit dans Willard [2] p.294. Les signatures sur le passeport furent authentifiées par le pasteur Maynard [6] en comparant ces signatures avec celles figurant dans les registres de l'Église. Willard [2] donne la date de 1764 pour le passeport. Maurice Franck à qui Maynard a communiqué le passeport donne 1763 comme date. Quoique ce passeport soit maintenant perdu, après avoir examiné la copie reproduite dans Willard [2] p.294 et pris en compte la plus grande connaissance des écritures du XVIII<sup>e</sup> siècle de Maynard, j'ai retenu la date de 1763. Willard lit le nom du détenant comme « Michel Morel Dumeny » alors que Maynard et l'auteur le lisent comme « Maret-Dumeny ». J'ai comparé les signatures de Rieux, Faugères et Vallade figurant sur le passeport avec les leurs attestées dans les originaux des registres de l'Église du Saint-Esprit et les ai trouvées identiques.

<sup>11</sup> Willard [2] p.294.

<sup>12</sup> Non pas « Peter Vallada » comme il fut transcrit par erreur de la charte dans Tarsch [1] p.66. Pierre Vallade signa de nombreux documents (actes de baptême et de décès), et qualité d'Ancien de l'Église du Saint-Esprit. Sa signature, telle qu'elle figure dans les registres originaux, est identique à celle qui figure sur le passeport Maret-Dumeny.

<sup>13</sup> Il y a un autre nom sur le passeport, Niclaus Ta. ? dont nous n'avons pu déchiffrer le reste du nom.

<sup>14</sup> Bien qu'une famille Garnier fut longtemps liée à l'Église du Saint-Esprit, nous n'avons pu déterminer si Charles Garnier était apparenté à Isaac Garnier. Wittmeyer [15] pp.27,39,218.

<sup>15</sup> Maynard [6] p.165 voit un signe maçonnique après la première signature de Vallade comme Ancien et en déduit que Vallade était alors membre de *La Parfaite Union*. Ceci est une erreur étant donné que *La Parfaite Union* ne fut constituée que six ans après la date de la signature en question.

<sup>16</sup> Maynard [6] p.165.

<sup>17</sup> Seacord [16] p.53, [9] p.52.

<sup>18</sup> Testament de Pierre Vallade, 21 juillet 1767, Liber [27] p.338 Collections de la New York Historical Society (NYHS) pour 1898, Elias Boudinot, futur président du Congrès (1782-83), était un des témoins du testament. Le testament fut déclaré valable le 13 octobre 1770.

de Louis Pintard, mais pas lui autant que les documents permettent de l'établir, avait de nombreux liens avec la franc-maçonnerie : son beau-frère et son neveu/fils adoptif John Pintard<sup>19</sup> étaient des franc-maçons. Louis Pintard et son frère Samuel ont épousé les sœurs Susannah et Abigail Stockton, sœurs du frère Richard « le signataire » Stockton<sup>20</sup>, un membre fondateur de la loge *St. John* à Princetown<sup>21</sup>. Le frère Stockton avait épousé Annis Boudinot, une poétesse de renom, sœur d'Elias Boudinot<sup>22</sup>. Quatre ans après la mort de Pierre Vallade en 1770, sa veuve, Marie, épouse l'ami intime de feu son mari, Louis Pintard, en août 1774<sup>23</sup>.

La maison de Pierre Vallade à New Rochelle fut ensuite connue sous le nom de Maison Pintard et est aujourd'hui le presbytère de la First Presbyterian Church de New Rochelle<sup>24</sup>.

Jean-Baptiste Rieux est une personnalité plus mystérieuse. Il semble avoir été un agent des intérêts français de Saint-Domingue et avoir passé son temps à faire la navette entre New York et le Cap François, au moins depuis 1759<sup>25</sup>. La loge *La Parfaite Union* a été créée durant les hostilités de la Guerre de Sept Ans (1756-1763). Comme le professeur Truxes l'indique dans son livre<sup>26</sup>, le commerce avec les Indes occidentales françaises fut interdit comme commerce avec l'ennemi lorsque la guerre fut déclarée à la France par le roi George II, le 17 mai 1756. Beaucoup, sinon la plupart, des familles de marchands huguenots, hollandais et quelques marchands d'origine anglaise (de Peyster, Pintard, Cruger, Gouverneur, van Cortland et Livingston) avaient des intérêts commerciaux très importants et souvent des liens familiaux avec les Indes occidentales françaises et hollandaises<sup>27</sup>.

Rieux et son ami George Harrison, alors le receveur des douanes pour le port de New York, apportèrent une aide importante aux familles mentionnées ci-dessus dans la recherche de façons de contourner l'embargo<sup>28</sup>.

Les activités de Rieux ont entraîné des déboires tant pour lui que pour plusieurs autres frères de *La Parfaite Union*. Le 3 mai 1762, le gouverneur de New York, Cadwallader Colden, ordonna une rafle des agents français dans la ville de New York. Rieux fut arrêté dans la pension de M. Vallade, M. Fougères (sic) dans

<sup>19</sup> Le neveu et fils adoptif de Louis Pintard, John Pintard fut le 4<sup>e</sup> vénérable de *Holland Lodge* n° 8 et, comme son oncle, s'occupa activement des affaires de l'Église du Saint-Esprit.

<sup>20</sup> On l'appela ainsi parce qu'il fut l'un des signataires de la Déclaration d'indépendance américaine.

<sup>21</sup> 27 décembre 1765.

<sup>22</sup> Elias Boudinot épousa la troisième sœur de Richard Stockton.

<sup>23</sup> Seacord [9] p.44.

<sup>24</sup> Seacord [16] p.53.

<sup>25</sup> Truxes [7] p.40 et 150 citant une lettre datée du 17 avril 1762 de Cadwallader Colden au général Amherst.

<sup>26</sup> Truxes [7] p.43 et 59 par exemple.

<sup>27</sup> Truxes [7] p.75.

son logement sur « Brewer's Hill », M. Tétard <sup>29</sup> dans une maison de la vieille Eglise anglaise, et plusieurs autres chez M. Jerome près de marché Oswego sur Broadway <sup>30</sup>. Le jour suivant, après avoir examiné les documents saisis, le gouverneur décida que seuls Rieux et un certain Pascal Le Comte devaient rester emprisonnés <sup>31</sup>.

D'une lettre écrite par Rieux et Le Comte à partir de la geôle de la ville de New York, le 25 mai 1762, implorant le gouverneur Colden de les libérer <sup>32</sup>, nous savons qu'ils étaient en prison à cette époque-là. Il n'existe aucun document concernant l'issue éventuelle de cette affaire, mais il est clair que Rieux a été relaxé parce que nous le retrouvons agissant comme parrain de Rachel Harrison, la fille de John Harrison et de Denise Rou, née le 19 août 1765 et baptisée par le pasteur Tétard le 22 septembre 1765 <sup>33</sup>. Rieux signa le certificat de baptême comme diacre de l'Eglise française de Saint-Esprit, ce qui nous a permis de comparer sa signature dans les registres paroissiaux avec la signature figurant sur le passeport Maret-Dumény et de constater que les deux signatures étaient identiques.

Louis Faugères, qui figurait comme deuxième Surveillant dans le passeport Maret-Dumény, était un médecin, naturalisé le 20 mai 1769 <sup>34</sup>. Il épousa Eve Rensen et eut un fils Pierre né le 20 mars 1770 <sup>35</sup>, qui lui-même a épousé Margaret van Wyck Bleecker <sup>36</sup>. Louis Faugères, un éminent médecin dans la ville de New York, a été l'un des fondateurs de la Société Médicale de l'État de New York <sup>37</sup>.

Selon son certificat de naturalisation émis le 20 décembre 1763 <sup>38</sup>, Charles Gérôme était confiseur. Il était aussi membre de l'Eglise de Saint-Esprit <sup>39</sup>.

<sup>29</sup> Il s'agit très probablement de Jean-Pierre Tétard, né en Suisse de parents français qui obtint son diplôme de théologie de la faculté de théologie de Lausanne et qui émigra à Charleston. Il arriva à New York, en 1756, où il épousa Mme Dupuy, veuve d'un médecin français. Il fut invité à prêcher à l'Eglise de Saint-Esprit. Il acheta une ferme à Knightsbridge (aujourd'hui dans le Bronx) en 1763 ; Maynard [6], p.156.

<sup>30</sup> « Ordre d'arrestation des français de la ville de New York comme prisonniers de guerre : 20 avril 1762 ». Colden Papers 6 : 148 [7] p. 49 et n.43 et 44.

<sup>31</sup> Pierre Vallade fut naturalisé le 21 avril 1762, quelques jours avant les arrestations, Bockstruck [18] p.304, [17] 6 : 180-181.

<sup>32</sup> [15] p.277. Il y a une forte probabilité que le père, John Harrison, était le frère de George Harrison le 4<sup>e</sup> grand maître provincial. Hester l'autre fille de John, fut présentée pour être baptisée par son parrain Morley Harrison [15] p.259 dont on sait qu'il était le frère de George Harrison. Ceci expliquerait les liens étroits qui unissaient J-B Rieux et George Harrison ainsi que les liens de George Harrison avec l'Eglise de Saint-Esprit (Maynard [15] p.145) bien que George Harrison ait été un « vestryman » (un membre du conseil de la paroisse dans les églises anglicanes) de Trinity Church.

<sup>33</sup> Bockstruck [18] p.88. Né à Limoges en avril 1731, arrivé à New York en 1756 où il mourut le 3 novembre 1814 ; NY Weekly Museum Magazine, rubrique nérologique du 3 novembre 1814.

<sup>34</sup> Wittemyer [15] p.305.

<sup>35</sup> 24 juillet 1792 : Collections de la NYHS 1905. Extraits des testaments de la ville de New York, 12 décembre 1786-13 février 1796. Faugères décéda en 1798 laissant deux filles : testament de Louis Faugères vol.31, Liber 52 p.14. Sa femme était issue de deux grandes familles new Yorkaises : l'aurore van Wyck qui mène à l'aéroport John F. Kennedy et rappelle et la rue Bleeker de Greenwich Village honore l'autre partie de la famille.

<sup>36</sup> Walsh [19] p.36 la réunion pour organiser la société médicale fut tenue le 23 novembre 1794.

<sup>37</sup> Bockstruck [18] p.105.

<sup>38</sup> Wittemyer [15] p.261.

Les seules informations sur (a) Charles Denny est qu'il apparaît comme parrain à un baptême en 1762 <sup>40</sup>, (b) Jean Sebastien Stephany est la date de sa naturalisation, le 3 juillet 1759 <sup>41</sup>, (c) Cosme Grellet, il était un Huguenot, mais pas un membre de l'Eglise de Saint-Esprit <sup>42</sup>. Il n'existe aucune information sur les frères Charles Garnier <sup>43</sup> ou John Cossart.

Nul ne sait ce que fut le sort de la loge *La Parfaite Union* après 1763. Nous soupçonnons que la retraite de Pierre Vallade à New Rochelle en 1766 a joué un rôle dans l'étiollement de cette loge. Willard <sup>44</sup> soutient qu'Etienne (Stephen) Morin, célèbre par ses agissements dans le Rite Écossais, était un membre de *La Parfaite Union* à New York, qu'il aurait ensuite transféré à Port-au-Prince à Saint-Domingue. L'argument de Willard est ainsi : il existait une famille Morin membre de l'Eglise de Saint-Esprit, donc Etienne Morin était forcément membre de cette famille. Il n'y a aucun lien connu entre Etienne Morin et la famille Morin. Le nom Morin est un nom répandu en France. Aucun des Morin identifiés dans les registres de l'Eglise de Saint-Esprit n'est un Stephen ou Etienne tant avant (ou après) un certain Jean Morin, né le 23 novembre 1717 <sup>45</sup>. Willard ensuite prend pour acquis que puisque *La Parfaite Union* avait au moins la moitié de ses membres identifiés faisant leurs dévotions à l'Eglise de Saint-Esprit, Etienne Morin était forcément un membre de *La Parfaite Union*, et même son Vénérable ! L'argument de Willard pêche : ni le lien avec la famille Morin, ni le lien avec *La Parfaite Union* à New York n'est établi.

Il existe une autre loge *La Parfaite Union* – un nom de loge courant en France – à Saint-Domingue, formée en 1769 sous les auspices de la Grande Loge de France <sup>46</sup>. Sans présenter d'autres preuves, Willard ensuite prend pour acquis de la similitude des noms qu'Etienne Morin a forcément du transférer *La Parfaite Union* de New York à Port-au-Prince <sup>47</sup>.

### LES LOGES DE REFUGIÉS 1793-1800 : LA DISCORDE FRATERNELLE

La Révolution française (1789) et celle de Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti) (1791-1804) apportèrent un influx de Français aux Etats-Unis <sup>48</sup>. Beaucoup d'entre eux étaient déjà des francs-maçons dans les Indes occidentales françaises

<sup>40</sup> Wittemyer [15] pp. 259-260.

<sup>41</sup> Bockstruck [18] p.285.

<sup>42</sup> Maynard [6] p.145.

<sup>43</sup> Il est possible mais non prouvé qu'un lien de parenté ait existé avec Isaac Garnier, famille bien connue de l'Eglise de Saint-Esprit ; Wittemyer [15] p.297, Bockstruck [18] p.102.

<sup>44</sup> Willard [2] p.293.

<sup>45</sup> Wittemyer [15] p.245.

<sup>46</sup> Escaille [20], p.163. Il semble qu'une loge *La Concorde de St Marc* ait été constituée en 1762 et qu'elle ait disparu faute d'élections pour être redressées par un Fr. Morin vers 1769 sans qu'on sache si ce Morin était Etienne (Stephen) Morin ; Escaille *op.cit.*, p.164.

<sup>47</sup> Bernheim [21] examine les labours d'Etienne Morin et considère également que la théorie de Willard [2] sur le lien entre Etienne Morin et la famille Morin de New York relève de la pure fantaisie.

<sup>48</sup> Childs [22].

et ont cherché à former de loges des frères arrivés en Amérique. Deux historiennes – Elisabeth Escalle et Mariel Gouyon Guillaume – ont exploré le fonds maçonnique de la Bibliothèque nationale de France (BnF)<sup>49</sup> et ont publié une histoire de chacune des loges des Antilles françaises ainsi que l'information sur les francs-maçons individuels qu'elles ont pu trouver à partir des tableaux de loge, des minutes et de la correspondance. Ce travail nous a permis de trouver de nombreuses informations sur les frères des loges des réfugiés à New York.

#### LA TENDRE AMITIÉ FRANCO-AMÉRICAINE

En 1793, la situation à Saint-Domingue était mauvaise, et les nouvelles de France l'étaient encore plus : Louis XVI fut guillotiné le 21 janvier 1793 et la fièvre révolutionnaire atteignit son zénith. De nombreux francs-maçons français, principalement venant de Saint-Domingue, arrivent à New York<sup>50</sup>. Là, ils se mettent à la recherche d'autres francs-maçons. Ils retrouvent Reiner Jan vanden Broek, un Hollandais qui avait passé quelques années à Saint-Domingue où le fonds maçonnique de la BnF le décrit comme étant un Passé Vénérable et un membre de la Grande Loge Provinciale de Saint-Domingue<sup>51</sup>. Vanden Broek est un notaire et un marchand. Il parle et écrit un excellent français. Nous ne savons pas quand il a déménagé de Saint-Domingue à New York, mais nous savons qu'il a signé les règlements de la loge *St. Johns N° 2* (maintenant N° 1) en 1785<sup>52</sup>, et qu'il en fut élu Premier Surveillant en 1787<sup>53</sup>, l'année où il a signé une pétition pour la formation de la *Holland Lodge*<sup>54</sup>. Ainsi lorsque les francs-maçons français annoncent leur désir de créer une loge à New York, le frère vanden Broek devient leur parrain auprès de la Grande Loge, présentant une pétition pour une dispense le 4 septembre 1793 :

*Une pétition a été présentée par le Frère vanden Broek aux noms de plusieurs Frères provenant de l'île de Saint Domingue dont ils ont été obligés de partir en raison des troubles dans cette île. Et ayant en leur possession tous les certificats nécessaires pour leur établissement régulier ici, ont demandé une dispense pour travailler ici. Un comité consistant des Frères Morton, vanden Broek et Abrams a été nommé pour examiner leur situation et, s'ils le méritent, recommander qu'une dispense soit émise conformément à leur requête pour un terme de six mois.*<sup>55</sup>

<sup>49</sup> Escalle [20].

<sup>50</sup> Cf. Moreau de Saint Méry [27] pp. 136-166 pour une description de la communauté des émigrés à New York en juillet 1794. Après avoir visité New York, il se fixa à Philadelphie où il ouvrit une librairie assidûment fréquentée par Talleyrand.

<sup>51</sup> Escalle [20] p.844 : BnF, Mss, FM<sup>2</sup>, p.545.

<sup>52</sup> Archives de la GLNY.

<sup>53</sup> Archives de la GLNY.

<sup>54</sup> Cf. Early History [12] p.60 (29 août 1787), 64 (5 septembre 1787).

<sup>55</sup> Early History [12], p.144.

Le rapport de Jacob Morton, daté du 2 décembre 1793, recommande l'octroi d'une dispense pour une loge travaillant en langue française<sup>56</sup>.

Le Grand Maître adjoint Peter McDougall émet une dispense au Grand Premier Surveillant Jacob Morton lui permettant d'installer une loge française le 10 décembre 1793 appelée *La Tendre Amitié Franco-américaine*<sup>57</sup>, la dispense formelle ayant été accordée par le Grand Maître Robert R. Livingston le 12 décembre 1793<sup>58</sup>. Le Collège d'Officiers était composé d'Antoine Maydieu, Vénérable ; Cesar Dominique Dury, Premier Surveillant ; Nicolas de Finiels, Second Surveillant<sup>59</sup>. L'installation a été faite dans la salle de réunion de la loge *Holland Lodge*, qui a été ouverte par le Très Respectable Frère Jacob Morton. Après avoir présenté les frères français, le frère vanden Broek a installé les officiers et leur fit un discours en français « et la loge a été déclarée dûment constituée en langue française et en langue anglaise »<sup>60</sup>.

Nous n'avons qu'un tableau de loge pour la loge *La Tendre Amitié Américaine* daté du 4 février 1794. Le tableau montre seize membres. Le tableau, à la française, indique le lieu de naissance, l'âge, le lieu d'initiation et la dernière affiliation de loge, ainsi que les hauts grades que le frère peut avoir possédés. Des seize frères, douze venaient de Saint-Domingue, un de la Martinique, un de New York et deux de France. Le frère Jean Antoine Campagnac, maître de cérémonies, venait de la loge *Les Vrais Amis de Sijean*. Le frère Campagnac n'apparaît pas sur les listes d'Escalle et de Gouyon Guillaume.

Le tableau montre que six frères travaillaient dans les hauts grades : le Vénérable et les deux Surveillants sont des Souverains Princes Rose-Croix. Louis Mathieu Girault est un Élu des 9 et Jean-Baptiste Ferrand, un Élu des 15. Jean Antoine Campagnac est indiqué comme étant un « G.M. Écossais » en 1785. En outre, il y a neuf Maîtres Maçons et un Compagnon. Leurs âges vont de 26 ans à 56 ans - trois sont âgés de 50 ans ou plus, six ont entre 40 et 49 ans, cinq entre 30 et 39 ans - et le plus jeune, Bernard Despallières, 26 ans, a dû présenter une requête à la Grande Loge pour un soutien financier, et 25 dollars<sup>61</sup>. Lui ont été octroyés le 28 mai 1794.

La loge devient rapidement le théâtre de discorde. Les frères s'accusent mutuellement en loge. Dans une lettre que le Vénérable Maydieu adresse au

<sup>56</sup> Archives de la GLNY, vol.62.

<sup>57</sup> Id.

<sup>58</sup> Id.

<sup>59</sup> Maurice Frank [13] confond la pétition et le tableau de loge, aggravant son erreur en mesorthographiant les noms propres sans rime ni raison. Les indications qu'il donne sur l'âge, l'affiliation maçonnique antérieure des frères ne proviennent pas de la pétition qui n'existe plus dans les archives de la GLNY, mais du tableau de loge daté du 4 février 1794. Les pétitions envoyées à la Grande Loge ne contiennent pas ce type d'informations alors que le tableau de loge cité les fournit. L'écriture du Secrétaire, le frère Antoine Blénon, est un modèle de clarté, cependant, Maurice Frank donne le prénom César Dominique au frère Daurat (Jean-Louis sur le tableau) le confondant avec Dury, le Premier surveillant dont c'est le prénom.

<sup>60</sup> Rapport d'installation, Archives de la GLNY, vol.62.

<sup>61</sup> Early History [12] p.150.

Grand Maître, il se plaint du comportement non-maçonique de certains frères, en particulier de Jean-Baptiste Courré jeune <sup>62</sup>. L'Hospitalier de la loge, Maydiéu accuse le frère de Fondeviole de l'avoir trompé lorsqu'il s'est porté garant de la qualité maçonique de M. Courré jeune, lequel, indique le Vénérable Frère Maydiéu après enquête, avoir découvert que M. Courré jeune n'avait pas la qualité de maçon. Le Vénérable Frère Maydiéu mentionne que dans les six mois depuis l'octroi de la dispense, il a initié six nouveaux frères et rend hommage aux efforts déployés par le frère vanden Broeck pour réconcilier les diverses factions <sup>63</sup>.

La lettre a provoqué la réaction suivante de la Grande Loge :

Le 4 juin 1794 :

*Un rapport a été reçu du Frère Maydiéu élu et de plusieurs autres membres de feu la Loge Tendre Amitié Franco-Américaine se plaignant de la conduite de certains des membres de cette loge, et ayant trait à la dispense dont l'expiration est prévue pour le 12 juin.*

*Le Frère Maydiéu, en son nom et au nom de plusieurs autres Frères, prie cette Grande Loge de leur accorder une nouvelle dispense, et sur requête la pétition a été référée aux officiers présidant avec pouvoir d'agir de la manière qui leur apparaîtra le plus à l'honneur et à l'avantage de la fraternité.* <sup>64</sup>

Un mois et demi plus tard, le 16 juillet 1794, les minutes de la Grande Loge révèlent :

*Le Très Respectable Frère Grand Premier Surveillant a rapporté à cette Grande Loge que les Grands Officiers avaient réglé les difficultés qui subsistaient entre les membres de feu La Loge La Tendre Amitié Franco-Américaine, et que pour acquitter cette entente il a été jugé nécessaire que les trois premiers degrés de la franc-maçonnerie soient conférés à M. Courré jeune, et que ceux-ci lui seront conférés à la prochaine tenue régulière de la Grande Loge.*

Les trois degrés de la franc-maçonnerie ont été conférés à Jean-Baptiste Courré jeune <sup>65</sup> à la tenue du 3 septembre 1794 en français par le frère Reiner vanden Broeck <sup>66</sup>.

Etant donné que la dispense n'a pas été renouvelée, la loge a cessé son existence. Ceci posa un problème pour les frères qui demandaient mais ne

recevaient pas des certificats les autorisant à visiter les autres loges <sup>67</sup>.

Le reste de l'année 1794 et le début de l'année 1795, la loge n'a pu fonctionner qu'avec grande difficulté. Maydiéu a donc présenté une nouvelle pétition à la Grande Loge en son nom et au nom de douze Maîtres Maçons pour obtenir une dispense pour former une autre loge, étant donné que *La Tendre Amitié Franco-américaine* se trouvait privée de Premier et de Second Surveillants, MM César Duny et Nicolas de Finiels, respectivement <sup>68</sup>.

Le 4 mars 1795, le Très Respectable Frère Morton rapporte à la Grande Loge que plusieurs des frères de feu *La Tendre Amitié Franco-américaine* ont demandé des certificats mais n'ont pu les obtenir, la loge étant dissoute. La Grande Loge par décision unanime accorde le pouvoir discrétionnaire aux officiers de la Grande Loge d'émettre les certificats spéciaux ou ordinaires comme bon leur semblera <sup>69</sup>.

Qu'est-il arrivé aux frères de cette loge ? Certains, comme Pierre Joseph Monguer de Fondeviole, retournèrent en France et furent actifs dans les efforts de faire connaître le Rite Écossais <sup>70</sup>. D'autres, comme Pierre Antoine Blénon, Secrétaire de la loge, et Claude Barras, choisirent de ne pas s'associer aux efforts de Maydiéu dans la création d'une autre loge, mais revinrent lorsque l'*Union Française* fut créée à la fin de 1797. Jean Antoine Campagnac n'apparut pas dans les loges subséquentes, sauf pour le tableau de loge de la deuxième moitié de 1796 de l'*Unité Américaine*. Il n'y a aucune information permettant de savoir s'ils sont restés à New York au cours de ces trois années. Nicolas de Finiels devint employé par le Ministère de la Guerre comme ingénieur et artiller <sup>71</sup> temporaire durant l'été 1794, basé à Marblehead, Massachusetts <sup>72</sup>. De ses bulletins de paie, nous savons qu'il a voyagé à Philadelphie et à West Point. Il a démissionné de l'armée américaine le 20 mars 1791 et a accepté un poste le même jour de Carlos Marthines de Injulo, le Ministre espagnol auprès des États-Unis pour renforcer les défenses de la ville de St. Louis contre une invasion britannique possible. Après avoir passé un an à St. Louis attendant la confirmation de son brevet, qui ne vint jamais, il

<sup>62</sup> Demande de dispense datée de 1795 signée par Maydiéu. Archives de la GLNY, vol.62. Il est intéressant de noter que la demande de certificats du 15 août 1794, supra n.65, indique que de Finiels est le Premier Surveillant et Blénon le Second Surveillant. César Dominique Duny est-il parti après la date du tableau de loge, de Finiels devenant ainsi Premier Surveillant et Blénon passant de Secrétaire à Second Surveillant ?

<sup>63</sup> Early History [12], p.164.

<sup>64</sup> De Fondeviole né à Dax en 1740 mourut en 1817. Il fut fait 33<sup>e</sup> par de Grasse-Tilly le 24 décembre 1804 et fut membre du Suprême Conseil jusqu'en 1811. On sait qu'il était réfugié à Paris en novembre 1794 cf. Mollier & Pinaud [23] pp.136-137.

<sup>65</sup> Bien que nous n'ayons pas de preuves formelles que le Nicolas de Finiels appointé par le Ministère de la Guerre du 23 août 1794 à sa démission le 20 mars 1797 soit le Nicolas de Finiels membre de la loge, la rareté du patronyme rend peu probable que deux différents Nicolas de Finiels aient vécu à la même époque dans deux villes différentes. Pour un exemple de ses bulletins de salaire cf. www.wardepartmempapers.org/document.php?id=11527 http://www.nps.gov/archives/jef/iewischarh2/circa1804/CommonFields/definiel\_bio.html

déménagea à la Nouvelle-Orléans et fut employé par le Gouverneur espagnol comme cartographe, avec aussi pour mission de superviser la réparation des levées et de planifier les fortifications de la ville. Au cours de son séjour à St. Louis, il a dessiné une carte de la vallée centrale du Mississippi<sup>72</sup> de 3 mètres par 1,20 mètre. C'est de cette carte dont se sont servis MM Lewis et Clark pour leur expédition vers le Pacifique. Lorsqu'il habitait à la Nouvelle-Orléans, il a fait le plan d'urbanisme pour le faubourg Marigny<sup>73</sup>, encore aujourd'hui considéré comme un modèle du genre. M. de Finiels resta actif en franc-maçonnerie<sup>74</sup>. Nous n'avons aucune information sur le sort des frères Jean-Baptiste Ferrand, Bernard Despallières, Jean-Baptiste Courré jeune, Etienne Frison, Joseph Mouton, Jean-Baptiste Lebreton et Louis Mathieu Girault qui figuraient sur le tableau de loge de 1794. Aucun d'entre eux n'apparaît comme membre d'aucun des loges françaises subséquentes.

## L'UNITÉ AMÉRICAINE N°2

La pétition de Maydiou pour une dispense l'autorisant à travailler sous le nom "Unité Américaine" fut déposée le 19 mars 1795<sup>75</sup> et accordée le 19 mai 1795<sup>76</sup>. La pétition ne comporte que cinq frères provenant de la loge *La Tendre Amitié Franco-américaine* : Jean Charles Chavès, Jean Louis Dauzat<sup>77</sup>, Jean Joseph Mainié<sup>78</sup>, Antoine Maydiou et Guillaume Francois Navarre aîné. Outre Dauzat qui figure sur le tableau de loge, les autres membres sont vraisemblablement des apprentis recrutés par Maydiou qui avait déclaré dans sa lettre au Grand Maître Livingston avoir recruté et initié six nouveaux frères.<sup>79</sup> Les autres signataires proviennent des rangs des nouveaux réfugiés de Saint-Domingue : Pierre Daniel Bidetroulleau<sup>80</sup>, Laurent Pierre Valade (aucun

<sup>72</sup> Campanella [26], p.48 (2002). Pour plus amples détails sur la vie de Nicolas de Finiels cf [27].

<sup>73</sup> Nicolas de Finiels apparaît comme le premier Vénérable de *La Candeur* N° 90 à La Nouvelle Orléans : Gould [4] vol.5, p.239. Minutes de la Grande Loge de Pennsylvanie [31], p.281.

<sup>74</sup> Archives de la GLNY, vol.62.

<sup>75</sup> Early History [12], p.166.

<sup>76</sup> Le tableau de 1794 orthographe incorrectement son nom avec comme prénom Jean-Louis et indique qu'il vient de Limonade à Saint-Domingue où il fut initié à *L'Humanité* en 1789. Il avait 56 ans en 1794. Lors de sa visite à New York en juillet 1794, Moreau de Saint Méry se fait examiner par Dauzat, « un chirurgien de Saint Domingue, dans le quartier de Limonade, que je connaissais beaucoup de chez Devareme. » [28], p.140. Ainsi, il semble que l'orthographe « Dauzat » soit erronée ce qui est confirmé par d'autres documents aux Archives de la GLNY dans lesquels il signe son nom « Dauzat » et non « Dauzac ».

<sup>77</sup> Le John Mainié qui signe les minutes du 18 avril 1795, ne doit pas être confondu avec Henry Joseph Mignié, maître tailleur né à Dijon vers 1757 et membre de la Loge Provinciale de Saint-Domingue : Escalle [20], p.705. Escalle indique qu'un Henry Joseph Munié et un H.J. Mignies tous deux tailleurs ont tous deux transféré leur affiliation à New York. Il est pratiquement certain qu'ils ne font qu'un et c'est pourquoi, j'ai combiné les informations des deux entrées. Henry Joseph Mignié figure sur les tableaux de loge de 1796 et de 1797 de *L'Unité Américaine* alors que Mainié n'y figure plus.

<sup>78</sup> Demande de dispense datée de 1795 Archives de la GLNY vol.62.

<sup>79</sup> Les minutes imprimées de la GLNY épellent incorrectement son nom « Biet Renmouilleau » et l'erreur est reprise par tous les historiens postérieurs comme Ross [11]. Il était notaire et capitaine de marine marchande qui venait de la loge *La Vérité* au Cap François.

lien avec Pierre Vallade de *La Parfaite Union*), Jean Michel De Seullès<sup>81</sup> (l'Orateur), Duplan et Benoit Vieusse<sup>82</sup>. Le 26 mai 1795, la loge se réunit dans la salle de loge de la *Holland Lodge* et ensuite elle tient ses tenues au 66 William Street à New York. La loge est ouverte par le Très Respectable Frère Jacob Morton accompagné par le Très Respectable Frère vanden Broek présente les officiers, se portant garant de leur réputation dans la communauté et comme Maçon du Vénérable Antoine Maydiou. Pierre Daniel Bidetroulleau est le Premier Surveillant et Laurent Pierre Valade, le Second Surveillant. Les frères De Seullès, Vieusse, Chaves, Navarre Aîné, Duplan, Dauzat et Mainié sont aussi présents<sup>83</sup>.

A la tenue du 3 juin de la Grande Loge, le frère vanden Broek « dépose une motion que l'argent et les papiers appartenant à feu la loge *La Tendre Amitié Franco-Américaine* soient donnés à la loge *L'Unité Américaine*, et après discussion la motion fut adoptée. »<sup>84</sup>

Les archives de La G.L.N.Y. n'ont les tableaux de loge que pour mars-juin 1796, juillet-décembre 1796 et janvier-mai 1797. La loge *L'Union Française* N°17 a posté sur son site internet des images numérisées des documents en sa possession se rapportant à *L'Unité Américaine*<sup>85</sup> et en particulier des minutes, certes incomplètes, de la loge pour la période allant du 5 avril au 13 juin 1795. De ces minutes, nous pouvons tirer une idée du fonctionnement de la loge. La loge se rencontrait beaucoup plus fréquemment qu'il n'est habituel : une fois par semaine. On peut penser que la loge servait de lieu de rencontre et de point focal de sociabilité pour les réfugiés. Les minutes figurant sur le site de *L'Union Française* N°17 montrent qu'il y a eu quatre tenues en avril (5, 11, 18 et 25 avril), cinq en mai (9, 17, 23, 26 et 30 mai) et trois en juin (6, 8 et 13 juin)<sup>86</sup>. Pour les minutes pour lesquelles la page de signature existe, nous pouvons observer qu'en moyenne dix frères assistaient aux tenues : les frères Maydiou, Bidetroulleau, Valade, Duplan<sup>87</sup>, Navarre aîné, Mainié, Dauzat, Chavès, De Seullès et Vieusse. De ce groupe, Maydiou, Bidetroulleau et Chavès avaient été membres de la loge *La Vérité* au Cap François<sup>88</sup>.

Lorsque la dispense a été accordée le 19 mai 1795, nous savons qu'il y a eu une tenue le 5 avril 1795. Etant donné que seule la première page des minutes est disponible, nous savons seulement que le Respectable Frère Maydiou a ouvert la loge au Premier Degré de la franc-maçonnerie et a annoncé aux frères qu'il avait présenté une demande à la Grande Loge pour une dispense. Puis, les

<sup>81</sup> Il pourrait être le même que Jean Marcel Deseulles, médecin, né à Caen en 1762 qui fut membre de la loge *La Vérité* au Cap François : Escalle [20] p.406. BnF. Ms. Fm7 543.

<sup>82</sup> Vieusse, Valade et Navarre Aîné ne figurent pas dans Escalle.

<sup>83</sup> Procès-verbal de l'installation daté du 26 mai 1795 : [http://www.unionfrancaise.org/1795\\_08a\\_72dpi.jpg](http://www.unionfrancaise.org/1795_08a_72dpi.jpg).

<sup>84</sup> Early History [12], p.170.

<sup>85</sup> <http://www.unionfrancaise.org/UnitéAméricaine.html> (site internet UF17).

<sup>86</sup> 5, 18 et 25 avril, 16 et 30 mai, 6, 8 et 13 juin 1795.

<sup>87</sup> Pierre Duplan chirurgien né à Orange vint de *L'Humanité*. BnF. Ms. Fm7 518 : Escalle [20] p.438.

<sup>88</sup> Cf. Escalle [20] et les notes biographiques individuelles.



minutes du 18 avril 1795, signées par Bidetrenouveau agissant comme Vénérable en l'absence de Maydieu, montrent qu'étaient présents MM. Valade, De Seules, Duplan, Navarre aimé, Mainié, Dauzat, Chavés, Moraney<sup>89</sup>, Dauzat et Vieusse. Une semaine plus tard, la loge se réunit encore et accueille un visiteur de la loge *La Vérité* en Avignon. Nous ne savons pas qui était présent en dehors de Valade et de Bidetrenouveau parce que seulement la première page des minutes de cette date subsiste<sup>90</sup>. La loge se réunit encore le 9 mai et le 16 mai (comme seulement la première page des minutes de ces deux tenues subsiste, notre connaissance est limitée au fait que des tenues ont eu lieu). Le 23 mai, la loge se réunit encore et discute du montant de l'amende à faire payer (5 sols) aux frères qui arrivent en retard aux tenues<sup>91</sup>. La loge se réunit encore le 30 mai, quatre jours après son installation, et le Respectable Frère Maydieu « a annoncé au très cher frère vanden Broek présent ce jour combien la loge *L'Unité Américaine* apprécierait s'il voulait lui faire la faveur d'accepter de devenir un membre honoraire de cette loge naissante »<sup>92</sup>, un honneur que le frère vanden Broek accepte. Le 6 juin 1795, la loge fait le même honneur au Très Respectable Frère Jacob Morton (le futur Grand Maître des Maçons de l'État de New York).

Les minutes montrent que beaucoup de temps est passé au tailage des visiteurs – nous notons que plusieurs proviennent de France, ainsi que de la Martinique – et à voter sur les affiliations. Ainsi, le 16 mai et le 6 juin, le frère de Sèze de la loge *St. Andreus*<sup>93</sup> à la ville de New York est un visiteur de *l'Unité Américaine*. Le frère de Sèze est le neveu de l'avocat Raymond Romain de Sèze, qui défendit sans succès le roi Louis XVI<sup>94</sup>. Les dernières minutes datées du 13 juin 1795<sup>95</sup> indiquent un vote suivi d'une initiation de deux profanes, MM. Chauvet et Armand, ce dernier natif de Nîmes et ayant récemment habité au Cap François. Cette tenue connut beaucoup d'affluence : vingt-deux frères ont signé, les minutes, en particulier le frère vanden Broek, ainsi que cinq autres frères américains provenant d'autres loges malheureusement non-identifiées – comme Joseph Ashton<sup>96</sup>, James Watson, Joseph Chapman, Daniel Stansbury et General Jones.

<sup>89</sup> Le nom de ce frère ne figure que dans les minutes de 1795 et n'apparaît pas dans les tableaux de loges subséquentes.

<sup>90</sup> Document marqué N°4 dans les Minutes de *L'Unité Américaine* publiées sur le site internet de l'UF 17.

<sup>91</sup> Document marqué N°7 site internet de l'UF17.

<sup>92</sup> Minutes de *L'Unité Américaine*, 30 mai 1795, document marqué N°9 site internet de l'UF17.

<sup>93</sup> J.B.A.M. de Sèze est sur le tableau de juin-décembre 1795 de la loge *St. Andreus* N°3 ex -N° 169 qui ferma en 1835. Archives de la GLNY, vol. 95.

<sup>94</sup> « fils du Conseiller du Cap. Cet intéressant jeune homme, neveu de l'avocat Desèze [sic] qui a eu le bonheur d'être choisi pour l'un des Défenseurs du Roi, tenait une pension à New York ». Moreau de Saint-Méry [28], p.143.

<sup>95</sup> Les minutes utilisent la datation maçonnique française : on peut voir, par exemple, des minutes datées du 13<sup>e</sup> jour du 4<sup>e</sup> mois maçonnique. Dans ce système, le début de l'année maçonnique est le mois de mars. Ainsi dans l'exemple précité la date correspond au 13 juin.

<sup>96</sup> Joseph Ashton fut initié le 17 avril 1792 dans la loge *Independent Royal Arch* N°2, IRA History [29], p.263, à laquelle il fit don le 4 juin 1793 d'une vieille bible, toujours utilisée par la loge : IRA History [30] p.53.

Il n'y a aucune information disponible sur ce qui est arrivé dans cette loge entre le 13 juin 1795 et le tableau de loge pour la première moitié de 1796. Ce qui est frappant est que dans ce court laps de temps, le nombre de frères a fortement augmenté alors que la ville de New York souffrait d'une épidémie de fièvre jaune qui a emporté 732 personnes parmi les 50.000 habitants de la ville<sup>97</sup>. Nous retrouvons dans cette loge les frères qui suivirent Maydieu : Chavés, Bidetrenouveau, Dauzat, Vieusse, Valade et Duvivier.

Les frères Duplan, Navarre, Moraney, Fauchon et Mainié ne figurent plus sur ce tableau de loge. Le frère Gardier Beuze qui a signé les minutes de 1795 n'apparaît plus sur le tableau de la première moitié de 1796, mais il figure au tableau pour la première moitié de 1797. Était-il absent de New York ou avait-il cessé de porter intérêt, ou était-ce une erreur du secrétaire de la loge ? Il est impossible de savoir.

C'est dans la première moitié de 1796 que l'on voit apparaître un nombre de frères qui ont joué un rôle dans le développement postérieur des loges françaises au sein de La G.L.N.Y., en particulier Antoine Stafford, A.F. Renault et Jean Gabriel Tardy.

Un examen des tableaux de loge subsistants montre énormément d'arrivées et de départs. Le tableau pour la première moitié de 1796 indique qu'il y avait trente-sept frères. Les capitulations étaient de 2 shillings par trimestre, 1 livre par initiation et 8 shillings pour l'admission. Le total perçu pour le semestre était de 11,16 livres. Antoine Maydieu était le Vénérable, Pierre Daniel Bidetrenouveau le Premier Surveillant, Laurent Pierre Valade le Second Surveillant et Benoît Vieusse le Secrétaire. Nous notons que bien que Reiner vanden Broek ait été un membre honoraire, il payait ses 2 shillings par trimestre.

Six mois plus tard, le tableau montre 34 frères mais 16 ont quitté la loge<sup>98</sup>, y compris son Vénérable (dont les raisons de son départ sont inconnues ainsi que son sort) et son Secrétaire, et 12 nouveaux frères ont rejoint la loge<sup>99</sup>. Les capitulations trimestrielles ont doublé à 4 shillings. Le nouveau Secrétaire est Antoine Stafford, un négociant, natif de Marseille en 1768, et qui était un membre de la Grande Loge Provinciale de Saint-Domingue<sup>100</sup>.

Cette dernière loge semble avoir joué un très grand rôle dans la vie et ensuite dans la disparition de *L'Unité Américaine*, car les frères suivants avaient tous

<sup>97</sup> McHester [24] pp.126, 243 et 411.

<sup>98</sup> Jacques François Fourreaux, Antoine Feraud, Joseph Berniaud, Pierre L'Évêque Bonnard, Jean Louis Dauzat, Jean Michel Dasseulles, Jean Baptiste Francisquy, Jean Baptiste Rosetty, Honoré L'Éstibodot, Jean Lacoste, François Le Foulon, Le Maître, Louis Anne Marguerite Turpin de Saussay, Rouvelot, Louis Ste Rose Grandmaison et Benoît Veusse.

<sup>99</sup> Gardier, Beuze, Marc Borde, Jean Antoine Campagnac, qui avait été Maître des Cérémonies de la Tendre Amitié Franco-américaine mais qui ne semble pas avoir rejoint *L'Unité Américaine* en 1795 -début 1796, Cyrien Courbes, natif de Portarlier (Doubs) ville où fut emprisonné Toussaint L'Ouverture était un chirurgien et fut membre de la Grande Loge Provinciale de Saint-Domingue, Dulou, Joseph Gilbert-Jean Baptiste Baillergeaux, J.Generc, Joseph Jacquin-Lamy, Quillaud et Auguste Souliers (Souliers).

<sup>100</sup> Escalle [20], p.819 BuF Mss, FM2 562.

été membres de la Grande Loge Provinciale de Saint-Domingue : Henry Mugnié, A.F. Renault, Antoine Stafford, Jean Gabriel Tardy, Reiner vanden Broek, Pierre Chalou d'Ayral, Cyprien Courbes, André Caussy, Achille Huet de La Chelle (un Passé Vénérable) et Jean Baptiste Baillergeaux. Selon les archives de la BnF telles que rapportées par Mmes Escalle et Gouyon Guillaume<sup>101</sup>, la formation de cette loge en 1778 avait rencontré de graves objections de la part de la loge *La Vérité* au Cap François, d'où venait le Respectable Frère Maydiou. La mesure dans laquelle les vieilles querelles datant de l'époque de Saint-Domingue jouèrent un rôle dans le changement de Vénérable n'est pas connue, mais comme la discussion, *infra*, des événements de 1797, les relations d'affaires ont effectivement joué un rôle prépondérant dans la dissolution de cette loge.

À la fin de 1796, le 7 décembre, 26 frères, incluant de nouveau le frère Reiner vanden Broek, déposent une pétition auprès de la Grande Loge pour renouveler leur dispense - avec le frère Bidetrenoulléau comme Vénérable, Antoine Stafford comme Premier Surveillant et Jean Gabriel Tardy comme Deuxième Surveillant<sup>102</sup>. La pétition a été référée à un comité présidé par le frère DeWitt Clinton qui émit un rapport favorable le 4 janvier 1797<sup>103</sup>.

La première moitié de 1797 est marquée par le mouvement : 11 frères quittent<sup>104</sup> et 17 rejoignent<sup>105</sup> la loge, y compris 10 Apprentis. Les capitulations trimestrielles sont maintenant à 0,50 dollar, les frais d'initiation à 2,50 dollars et les frais d'affiliation à 1 dollar. Par comparaison, 1 dollar en 1797 était 280,49 dollars de 2008 en utilisant les salaires d'ouvriers non-spécialisés comme indicateur<sup>106</sup>.

La loge semble avoir bien fonctionné jusqu'au mois de mai 1797. Le 8 mai, la loge reçoit des accusations écrites faites par Veyrier, un marchand du Cap François, membre de la loge *La Vérité* qui avait déménagé à New York en 1793. Le frère Veyrier accuse le Vénérable Bidetrenoulléau. Veyrier déclare qu'il était associé à Bidetrenoulléau à Saint-Domingue et que lorsqu'il avait déménagé à New York il avait laissé à Bidetrenoulléau le soin de s'occuper des affaires

<sup>101</sup> Escalle [20], pp. 133-134.

<sup>102</sup> Archives de la GLNY, vol.62.

<sup>103</sup> Id.

<sup>104</sup> Armand-Anis (ex-La Vérité), Souque, Gomes, Touchard, Favé Sablon, Bressieux, Duivrier, Quillaud, Campagnac (ex-Les Vois Amis à Siléan) et Dulou un négociant du Cap François qui était membre de La Vérité en 1770 : Escalle[20], p.434.

<sup>105</sup> Varez, cordonnier. Escalle [20] p.845. Pécard un négociant de Marseille né vers 1774, Escalle [20], p.729. Vavon, Poitevin, Guenevert, Spinoia, un négociant originaire de Madère, né vers 1763, Escalle [20] p.819, Hulin, Dupuy népocant né à Mures (Haute Savoie) vers 1770, Escalle [20] p.440, tous Apprentis ainsi que Lemaire (LeHaire) qui revient après six mois d'absence, Barrier, Grandfonds, Verger, graveur, né à La Rochelle vers 1766, Escalle [20], p.849. L'estrède un autre marseillais né vers 1755, négociant qui retourne peu après au Cap François où on le retrouve comme membre de la loge Les Frères Réunis en 1802, Escalle [20], p.636. Duilong et Farsoc imprimeur né à Romont (Vosges) vers 1763, Escalle [20] p.725.

<sup>106</sup> Samuel H. Williamson "Six Ways to Compute the Relative Value of a US. Dollar Amount, 1790 to Present", Measuring Worth 2009 <http://www.measuringworth.com/uscompare/>

de leur société, et que lorsque Bidetrenoulléau a quitté Saint-Domingue, celui-ci est parti avec des biens appartenant à la société commune.

Face aux accusations de malhonnêteté portées contre leur Vénérable, l'Orateur et le Premier Surveillant Antoine Stafford ont d'abord pensé que les accusations n'avaient pas de caractère maçonique et ne devaient pas être portées à la connaissance de la loge. Il semble que ce comité informel de la loge prit possession de la lettre accusant le frère Bidetrenoulléau, ce qui le poussa à tenir une tenue spéciale le 12 mai, au cours de laquelle il se plaignit amèrement de la façon dont cette lettre lui avait été subtilisée. La tenue fut marquée par des propos échauffés entre les frères, mais à la fin, l'harmonie a été restaurée et « le baiser fraternel a été passé dans la loge »<sup>107</sup>. Cependant les choses n'en restèrent pas là. Deux jours plus tard, une autre réunion extraordinaire de la loge est convoquée par le Premier Surveillant au cours de laquelle les accusations sont à nouveau discutées. La loge décide de nommer un comité de cinq personnes pour déterminer le bien-fondé des accusations. Le comité a présenté un rapport détaillé, maintenant perdu, sur lequel l'Orateur s'est appuyé pour ses conclusions. Le 6 juin, la loge décide d'expulser son Vénérable. L'affaire est portée dans la Grande Loge qui nomme un comité le 7 juin pour « faire enquête sur les mérites de l'expulsion du Frère Bidet Remoulléau (sic) de la loge *L'Unité Américaine* dont il était le Vénérable »<sup>108</sup>. Le comité consistait de Robert Cocks, Abraham Skimmer et Cadwallader Colden et soumit son rapport à une tenue spéciale de la Grande Loge ouverte par le Grand Maître adjoint. Le rapport conclut que les accusations relevaient d'une dispute commerciale - « une simple différence mercantile qu'un tribunal est seul compétent à décider ». Le rapport ensuite examine la question : « une loge peut-elle en aucun cas expulser son Vénérable et si une loge dispose de ce pouvoir, la loge *L'Unité Américaine* l'a-t-elle légalement exercé ? » Le rapport note que « dans le narratif de l'Orateur<sup>109</sup> il y a des accusations d'une grande infamie qui ne font l'objet d'aucune preuve et qui n'ont rien à voir avec les mérites de cette affaire, et qui sont admises comme ne faisant pas partie des accusations du Frère Veyrier [sic] ». Ces nouvelles accusations reflètent les dissensions à l'intérieur de la loge. Comme le rapporte la note, la décision d'expulser le Vénérable a été prise à une réunion à laquelle au maximum un sixième des membres de la loge étaient présents. Sur la base de ces observations le rapport conclut que l'expulsion du Vénérable par la loge était illégale et qu'il doit être rétabli dans ses fonctions. La motion pour adopter le rapport a « été débattue très longtemps par les frères vanden Broek, Stafford et Tardy de *L'Unité Américaine* contre l'adoption, et par les frères Scott, Skimmer et Colden en faveur de son adoption ». La motion

<sup>107</sup> Early History [12], p.212. Rapport des frères Cocks, Skimmer et Cadwallader Colden à la Grande Loge de New York, 10 novembre 1797.

<sup>108</sup> Early History [12], p.209.

<sup>109</sup> Le rapport de l'Orateur est perdu.

a été adoptée en unanimité le 10 novembre 1797, mais ceci n'est pas la fin de l'histoire.

Le jour suivant, le 11, tous les membres de *L'Unité Américaine*, avec l'exception d'unement minutedu frère vanden Broek, décident que la G.L.N.Y. ne pouvait pas invalider le jugement d'expulsion de la loge et adoptent la résolution « que depuis ce moment ils cessent d'exister en vertu de l'autorité de la G.L.N.Y. et retournent immédiatement sous l'autorité de leur naturelle Grande Loge de France »<sup>110</sup>, et donnent instruction à cinq frères de retourner la charte de la loge au Grand Secrétaire.

Le 22 novembre, une tenue extraordinaire de la Grande Loge est convoquée où il est décidé de confirmer le rétablissement du frère Bidetrenouilleu et en lui donnant le pouvoir de convoquer une tenue de sa loge « n'importe où c'est pratique » et de nommer un comité composé des frères Otterson, Anderdonk et Ludlow pour déterminer qui a conseillé les frères dissidents, ou qui est d'accord avec eux, et d'ordonner aux Vénérables des loges de la ville de New York d'assister à la prochaine tenue de *L'Unité Américaine*<sup>111</sup>.

Au mois de décembre 1797, la G.L.N.Y. passe l'essentiel de son temps sur les problèmes de *L'Unité Américaine*. Elle se rencontre une fois en tenue régulière et trois fois en tenues extraordinaires, y compris une tenue le jour de Noël 1797 ! C'est alors qu'apparaît un Français, Achille Huet de La Chelle – né à Paris vers 1745, diplômé de la Faculté de Droit de Poitiers, Conseiller du Roi, Sénéchal de l'Amirauté, et franc-maçon hyperactif à Saint-Domingue où il était membre de la loge *L'Unanimité* et de *L'Union du Saint-Esprit* au Petit Goave en 1784-85-88, à *La Réunion des Cœurs Franco-américains N°47* (une loge travaillant sous l'autorité de la Grande Loge de Pennsylvanie<sup>112</sup>) à Port-au-Prince en 1790, de *La Réunion Désirée* de la même ville, de *La Candeur et Amitié* à Philadelphie en 1802. Il était également président (sic) de la Grande Loge Provinciale de Saint-Domingue<sup>113</sup>, qui s'estimait avoir compétence sur plusieurs loges de Saint-Domingue et d'avoir le pouvoir d'émettre des chartes pour d'autres loges.

### L'UNION FRANÇAISE

Etant donné que neuf frères de *L'Unité Américaine* avaient été membres de la Grande Loge Provinciale de Saint-Domingue, on peut comprendre que lorsqu'ils firent face à une décision de la G.L.N.Y. qu'ils abhorraient, ils se tournent vers leur ex-Vénérable Achille Huet de La Chelle<sup>114</sup>, lequel on peut supposer visitait New York, pour avoir l'autorité de former une nouvelle loge. Et c'est ce qu'ils firent, l'appelant *L'Union Française*.

<sup>110</sup> Early History [12], p.215.

<sup>111</sup> Id. p.216.

<sup>112</sup> Escalle [20], p.169.

<sup>113</sup> Id., pp.133-136 et 542.

<sup>114</sup> C'est lui que Ross [11], p.131 décrit comme « un de ces charlatans qui ont de temps en temps déshonoré la franc-maçonnerie en vendant des grades en vertu de prétendus pouvoirs et de fausses chartes ».

Le 6 décembre, la G.L.N.Y. avait reçu une lettre de Huet de La Chelle déclarant qu'il était « Grand Maître Adjoint en vertu de la juridiction de la Grande Loge de France » et demandant « permission de visiter cette Grande Loge dans cette qualité ou dans sa qualité personnelle de Maître Maçon ». Ceci causa une vive réaction dans la Grande Loge, étant donné que le Grand Maître adjoint, Jacob Morton, informa la Grande Loge qu'il avait bonne raison de croire que M. Huet de La Chelle avait octroyé une charte pour l'établissement de la loge *L'Union Française* dans la ville de New York. La réaction était prévisible. La Grande Loge nomme un comité, composé de MM. Colden, Onderdonk et Mercadier<sup>115</sup>, pour « s'occuper de M. Huet Lachelle [sic] et pour l'informer que sa conduite est contraire aux règles établies par cette Grande Loge » et il fut ajouté qu'il ne serait admis dans cette Grande Loge que s'il consentait par écrit à révoquer la charte qu'il avait octroyée<sup>116</sup>.

Le comité Ludlow donne le nom des frères qui avaient fait sécession et la Grande Loge décide de les convoquer la semaine suivante pour une explication<sup>117</sup>.

Pendant ce temps, le comité était revenu de son interrogation de Huet de La Chelle qui alors admit avoir octroyé une charte, mais soutenait qu'il avait le pouvoir d'octroyer des chartes quand il voulait et là où il voulait.

La semaine suivante, le 12 décembre, une tenue spéciale de la Grande Loge est convoquée. Le frère vanden Broek présente ses excuses, étant malade, et aucun des frères convoqués ne se présente. La Grande Loge décide de suspendre tous les frères ainsi nommés, y compris vanden Broek<sup>118</sup>. Une autre tenue de la Grande Loge est convoquée pour le samedi 16 décembre.

Au cours de la semaine suivante les frères suspendus se rendent compte du péchin dans lequel ils se sont mis, et après plusieurs réunions, 28 frères décident decrire une pétition à la G.L.N.Y. reconnaissant leur erreur qu'ils mettent sur le compte de leur manque de familiarité avec la langue et les pratiques de la G.L.N.Y. et priant la Grande Loge de les readmettre<sup>119</sup>. Suite à cela, le Grand Maître adjoint décide de surseoir jusqu'au lundi 18 la tenue de la Grande Loge. Séparément, le frère vanden Broek envoie une lettre de la même date affirmant qu'il n'avait jamais été membre de *L'Union Française*, qu'il ne les avait jamais rencontrés, et qu'il n'avait jamais « consenti, signé ou vu quelque demande que

<sup>115</sup> Joseph Mercadier semble avoir pris le poste de Secrétaire de *L'Unité Américaine* après le 14 avril 1797, date du dernier certificat maçonnique signé par Joseph Gilbert que nous retrouvons plus tard à *L'Union Française* N° 17.

<sup>116</sup> Early History [12], pp.219-220.

<sup>117</sup> Il s'agissait de Stafford, Tardy, Bailletgeaux, Reault jeune (A.T. Renanet dans la version imprimée), Gilbert, Mugnié, Courbes, Verger, Lancourt et Lefèvre. Reimer J. vanden Broek y figurait comme président.

<sup>118</sup> Early History [12], pp.223-224.

<sup>119</sup> Id., pp.225-227. L'orthographe des noms propres dans la version imprimée des minutes est très approximative : Parisot devient Parisox et Lesbeaupine est transformé en Lerbeaupin !

ce soit pour une charte étrangère ». Les frères dissidents sont pardonnés à condition qu'ils rendent la charte de *L'Union Française*, et la suspension du frère vanden Broek est révoquée.<sup>120</sup>

Pendant ce temps, à la requête du comité nommé pour régler les différences subsistant entre les différents frères de *L'Unité Américaine*, une tenue de *L'Unité Américaine* a eu lieu le samedi 23 décembre au soir, à laquelle le comité nommé par la Grande Loge était présent. Le comité, dans son rapport à la tenue de la Grande Loge du 25 décembre, indique que l'imité entre les deux factions était trop importante pour être aplaniée, et que les frères opposés à Bidetrenouilleau qui désiraient former une nouvelle loge représentaient « de loin la plus grande proportion des membres de *L'Unité Américaine* (dans un rapport de 7 à 1) ». Les frères, avec la permission du comité, ont ensuite effectué une nomination pour leurs officiers au cas où une charte leur serait accordée. Antoine Stafford fut nommé Vénérable, Jean Gabriel Tardy Premier Surveillant et Antoine François Renault jeune Deuxième Surveillant. Le comité recommande donc que le souhait des frères de former une nouvelle loge soit exaucé. Le rapport a été adopté par la Grande Loge avec une modification : au lieu d'obtenir une charte. La nouvelle Union Française a obtenu une dispense de 6 mois avec la condition supplémentaire pour elle et *L'Unité Américaine* que les minutes soient tenues en français et en anglais.<sup>121</sup>

De janvier à avril 1797, Joseph Gilbert<sup>122</sup>, Secrétaire de *L'Unité Américaine*, signe des passeports maçonniques pour Marc Borde (11 janvier 1791), Jean Baptiste Lesage (23 février 1791) et pour Joseph Jouve (14 avril 1797), un frère dont le nom n'apparaît pas sur le tableau de loge pour la première moitié de 1797. Les passeports maçonniques qui se trouvent dans les archives de la G.L.N.Y. nous permettent de reconstituer l'histoire de ceux qui sont partis pour former la nouvelle loge et de ceux qui sont restés avec le Respectable Frère Bidetrenouilleau à *L'Unité Américaine* après le 26 décembre 1797. Après la séparation entre les deux factions, Joseph Mercadier prend les fonctions de Secrétaire, et certifie que les frères suivants ont payé leurs cotisations à *L'Unité Américaine* et par conséquent, ont le droit d'obtenir un certificat de la Grande Loge : Peter Maria Gardier Beuze (13 juillet 1798), Jean-Baptiste Fauvé-Sablon<sup>123</sup> (21 mai 1798), Antoine Christophe Poitevin (18 juillet 1798) et Dominique Guéry (5 octobre 1798).<sup>124</sup>

L'historien Ross écrit que *L'Unité Américaine* « a graduellement décliné et a cessé d'exister en 1799 ».<sup>125</sup> Ceci est vraisemblable étant donné le peu de

<sup>120</sup> Id., pp.228-229.

<sup>121</sup> Id., p.233.

<sup>122</sup> Négociant né à Rosny vers 1769, Escalle [20], p.505.

<sup>123</sup> Il apparaît sur les deux tableaux de 1796 mais n'est pas sur celui du premier semestre 1797 et cependant il se voit octroyer un certificat maçonnique en 1797 !

<sup>124</sup> Archives de la GLNY, vol.62.

<sup>125</sup> Ross [1], p.132.

références à la loge dans les minutes de la G.L.N.Y.<sup>126</sup> Nous savons que Pierre Daniel Bidetrenouilleau vivait à la Nouvelle Orléans en 1800<sup>127</sup>, mais on ne sait pas quand il est parti de New York. Joseph Mercadier réapparaît en 1805 lorsque la loge *La Sincérité* est créée par des frères qui ne s'entendaient plus avec les autres frères de *L'Union Française*.<sup>128</sup> On ne sait pas si Mercadier a continué avec son travail maçonnique avec d'autres loges dans les huit ans qui séparent ces deux événements. On ne sait rien également du sort de MM. P.M. Gardier Beuze, J-B Fauvé-Sablon, Dominique Guéry et Antoine Christophe Poitevin.<sup>129</sup>

Le lien entre Reiner vanden Broek et *L'Union Française* naît le jour où la loge se soumet à la juridiction de la G.L.N.Y. La loge est installée le 26 décembre 1797, et une des premières décisions de la loge est de conférer au frère vanden Broek le statut de membre honoraire<sup>130</sup>, ce qui explique pourquoi l'histoire de cette loge écrite par Victor de Lieuvain le fait figurer comme l'un des 35 fondateurs en 1797<sup>131</sup>. Il n'est pas sur le tableau de 1798 tel que rapporté par Lieuvain, et cependant le 6 juin 1798, il signe la pétition pour obtenir une charte.<sup>132</sup> Celle-ci est octroyée par la Grande Loge le 6 juin 1798.<sup>133</sup> Sur la pétition de 1798, figurent 16 frères qui avaient été à *L'Unité Américaine*, ainsi que quelques nouveaux membres. Parmi ceux-ci, on retrouve Pierre Chalon Dayral, membre honoraire<sup>134</sup>, et Etienne Jumel. Etienne Jumel était un négociant en vins qui épousa Eliza Bowen en 1804 et acheta la maison

<sup>126</sup> La seule référence que l'on trouve après dans les minutes de la Grande Loge de New York est un compte-rendu du Grand Secrétaire, daté du 25 juin 1798 dans lequel il indique que Bidetrenouilleau lui a demandé plusieurs fois une copie des documents déposés auprès du Grand Secrétaire par le comité chargé de résoudre les différences entre lui et certains membres de *L'Unité Américaine*. La GLNY a décidé que ces documents ne pourraient être montrés à aucune des parties : Early History [12], p.242.

<sup>127</sup> Le 16 avril 1800, il acheta l'esclave Maria, 55 ans, de M.S. Verret pour la somme de \$200. Il en vendit deux autres : Elena le 25 septembre 1802 et Jonquille le 11 février 1804 ; cf. Louisiana Slave Records 1719-1820 sur Maria : <http://www.liblito.org/laslave/indivd.php?sid=29810> sur Elena : <http://www.liblito.org/laslave/indivd.php?sid=32126> et sur Jonquille : <http://www.liblito.org/laslave/indivd.php?sid=34124>

<sup>128</sup> Tableau de la loge *La Sincérité* pour avril-octobre 1805.

<sup>129</sup> Il est possible, mais non certain, que ce soit le même qu'Antoine Christophe Poitevin de Veveyrène né à Guise (Ain) le 4 décembre 1772 qui était membre de la loge *La Paix* à Pointe-à-Pitre, Guadeloupe en 1820 : Escalle [20] p.749 citant BnF Ms. Fm2 519.

<sup>130</sup> [http://unionfrancaise.org/Lieuvain\\_005c\\_D\\_burcPG](http://unionfrancaise.org/Lieuvain_005c_D_burcPG) et [http://unionfrancaise.org/Lieuvain\\_006\\_1797JPG](http://unionfrancaise.org/Lieuvain_006_1797JPG)

<sup>131</sup> La liste complétée par Lieuvain, [http://unionfrancaise.org/Lieuvain\\_006\\_1797JPG](http://unionfrancaise.org/Lieuvain_006_1797JPG) indique qu'un certain nombre de frères provenaient de la Loge Française (French Lodge) laquelle, selon le site internet de l'Union Française N° 17, aurait été « composée de réfugiés Huguenots Français ainsi que de soldats Français qui étaient venus en Amérique avec Rochambeau et le Marquis de Lafayette. "The French Lodge" travaillait à New York depuis 1773 avec une charte du Grand Orient de France quand une nouvelle vague d'immigrants arriva à New York et en Louisiane à la suite de la révolution de Saint-Domingue et de son indépendance. »

<sup>132</sup> <http://unionfrancaise.org/UnionHistory.html>. Hormis cette référence, je n'ai trouvé aucune indication ou document permettant de vérifier l'exactitude de ces suppositions.

<sup>133</sup> [http://unionfrancaise.org/WARRANT\\_la\\_72dpi.jpg](http://unionfrancaise.org/WARRANT_la_72dpi.jpg)

<sup>134</sup> Early History [12], p.240.

<sup>135</sup> Capitaine de la milice en 1783, membre de *L'Unionnité* et de la Grande Loge Provinciale de Saint-Domingue toutes deux au Petit Goave : Escalle [20] p.337.

aujourd'hui appelée Morris-Jumel. Cette maison, transformée en musée, est la plus vieille maison de Manhattan <sup>135</sup>.

Le mouvement qui avait affecté les prédécesseurs de la nouvelle loge continue d'être significatif. A la fin de 1797, quand la loge a été installée, le tableau indiquait que 35 frères en étaient membres. Un an plus tard, il n'y avait que 12 frères de ce premier groupe <sup>136</sup> – 23 avaient quitté, d'autres comme Henri Lesbaupine et Henry Pécard retourné en 1800 et en 1799 respectivement. Parmi les 29 nouveaux membres, 2 retournent : François Lefoulon qui ne devait figurer que sur le tableau de loge de *L'Unité Américaine* pour la première moitié de 1796 et Claude de Barras qui avait appartenu à *La Tendre Amitié Franco-américaine* en 1794. Il n'y a aucune information disponible sur pourquoi ces frères avaient quitté et ont décidé de revenir : étaient-ils fatigués des luttes intestines ou avaient-ils déménagé en dehors de New York pour y revenir ?

Le nombre de membres de la loge a fluctué de 35 à 41 en 1797, à 41 en 1798, à 26 en 1799 et à 43 en 1800. Outre les officiers qui restaient d'une année sur l'autre sans pratiquement aucun mouvement, la plupart des nouveaux membres ne restaient qu'un an. Parmi les 29 nouveaux membres de 1798, seul un se retrouve en 1799, et le même phénomène est constaté entre 1799 et 1800, l'année au cours de laquelle le frère Veyrier, l'accusateur du frère Biderenoullé, devient membre de *L'Union Française*.

Les liens entre l'Église du Saint-Esprit et les loges françaises demeurent importants. Le frère vanden Broek participe activement à la réorganisation de l'Église en 1796. Il est élu un membre du conseil d'administration de cette Église le 26 janvier 1796, et le 15 février est élu Secrétaire du conseil <sup>137</sup>. La fille de Biderenoullé y est baptisée le 2 octobre 1797 <sup>138</sup>, ainsi que le fils du frère Dupan le 12 décembre 1799. Le frère Parisot est le parrain de son neveu le 26 mai 1799 <sup>139</sup>. Le frère Tardy, un Suisse du Pays de Vaud, longtemps actif dans les loges françaises, achète un banc le 27 mars 1804 et est élu un vestryman en mai 1804 <sup>140</sup> en même temps que John Pinhard le 4<sup>e</sup> Vénérable de la loge *Holland Lodge*, qui avait succédé au frère vanden Broek dans ce poste. Un examen des registres du Saint-Esprit par l'auteur montre que le frère Tardy a été très actif dans les affaires de l'Église au moins jusqu'en 1829 <sup>141</sup>. Les frères vanden Broek et Tardy étaient des amis intimes. Dans son testament, le frère

<sup>135</sup> C'est au grand dam du frère Jumel qu'il apprit après son mariage le futur passage de sa femme, Elizabeth Bowen avait été l'une des grandes courtisanes de New York. Sa maison était sur la rue Leonard en face du National Theatre. Après la mort d'Etienne, elle épousa Aaron Burr, le vice-président de Jefferson. Burr tua Hamilton en duel en 1804 : Gilkoye [25], p.111.

<sup>136</sup> Stafford reste Vénérable, Tardy Premier Surveillant, Antoine Renault, Second Surveillant, Blénon passe de Trésorier à Orateur et Jean Parisot reste Secrétaire. Soulier Premier Expert et Alexis Bonamy Second Expert : en 1798. André Causy devient Secrétaire, Jean Etienne Llancourt, Premier Maître de Cérémonies (MC), J.S. Baillergeaux, Second MC, FN Lelevre Hospitalier et François Varet Couvreur.

<sup>137</sup> Maynard [6], pp.205-206.

<sup>138</sup> Writmeyer [15], p.322.

<sup>139</sup> Id., p.323.

<sup>140</sup> Maynard [6], pp.214-215.

<sup>141</sup> L'auteur souhaite remercier le Rev. Nigel Massey, pasteur de l'Église du Saint-Esprit pour lui avoir donné libre accès aux archives de son église.

vanden Broek lègue ses livres maçonniques en français au frère Tardy <sup>142</sup>. Le frère vanden Broek se fait enterrer dans le cimetière de l'Église du Saint-Esprit. Les liens ne s'arrêtent pas là. Le dernier jour de la période considérée dans cet article, le 31 décembre 1799, l'Église du Saint-Esprit alors sise sur la rue Pine, fut choisie par la G.L.N.Y. pour être le lieu de rassemblement des dix loges de la ville avant de former la procession pour marquer le deuil du frère George Washington <sup>143</sup>. Le choix de l'Église du Saint-Esprit ne peut pas surprendre quand on considère qu'à cette époque-là, le frère vanden Broek était devenu le Grand Secrétaire de la Grande Loge, et qu'il était en même temps un membre du conseil d'administration de l'Église après avoir été Vénérable de la loge *Holland N°8* et fondateur de la loge *Howard N°9*, ainsi que le Premier Surveillant de la loge *St. Johns N°1*.

L'Église du Saint-Esprit est donc restée au cours des siècles comme une ancre pour les francs-maçons français de la ville de New York, et l'amitié constante que leur Très Respectable Frère vanden Broek membre de cette Église leur a accordée est, à notre avis, un facteur capital qui a permis aux loges françaises de survivre aux turbulences de la révolution de Saint-Domingue et de la Révolution française ainsi que leurs propres luttes intestines. *In fine*, l'histoire des premières loges françaises de la ville de New York est l'histoire de réfugiés, en particulier de huguenots, qui ont cherché à retrouver des systèmes de soutien dans le pays dans lequel ils se sont réfugiés et dont la langue et les conventions sociales étaient difficiles pour eux. Il était donc tout à fait naturel qu'ils remerciaient le frère vanden Broek pour son soutien sans pareil et pour leur avoir servi de guide <sup>144</sup>.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1] J. Hugo Tatsch, *Freemasonry in the Thirteen Colonies*, Macey Pub., New York, 1926, rev. 1929.
- [2] Cyrus F. Willard ("Willard"), "More about Stephen Mornin", in *The Builder* v. 14, October 1928, 293.
- [3] Michel Maret-Dumeny, passeport maçonnique daté du 7 mai 1763.
- [4] R.F. Gould, *History of Freemasonry in the World*, 1887, v.6, p. 43 : rev. par Dudley Wright, 1936.
- [5] Ch. T. Mc Clenachan, *History of the Most Ancient and Honorable Fraternity of Free and Accepted Masons in New York*, New York, 1892, v. II.
- [6] John A.F. Maynard, *The Huguenot Church of New York: A History of the French*

<sup>142</sup> Testaments du Comte de New York Liber 43 p.473 daté du 18 juin 1801. Selon son désir, il fut enterré dans le cimetière de l'Église du Saint-Esprit.

<sup>143</sup> Early History [12], pp.265-266 décision de la Grande Loge à une tenue spéciale du 30 décembre 1799. Les dix loges étaient dans l'ordre, *Union Française* (alors) No 14, *Phoenix* No 11, *Trinity* No 10, *Howard* No 9, *Holland* No 8, *Hiram* No 7, *St John* No 6, *St Andrews* No 3, *Independent Royal Arch* No 2 et *St John's* No 1. Dans l'ordre du cortège, la dernière loge créée défila en premier.

<sup>144</sup> Cet article est une adaptation du travail présenté par l'auteur à l'American Lodge of Research à New York le 28 décembre 2009 et dont la version anglaise est publiée dans les *Transactions of the American Lodge of Research*. L'auteur tient également à remercier Thomas Savini, Bibliothécaire en chef de la Chancellor Robert R. Livingston Masonic Library of the Grand Lodge of the State New York, ainsi que ses adjoints, pour leur aide sans laquelle cet article n'aurait pu être écrit.

- Church of Saint Esprit. New York. 1938.
- [7] Thomas M. Truxes. *Defying Empire: Trading with the Enemy in Colonial New York*. Yale. 2008.
- [8] Richardson Wright. "Refugee Lodges" in *Transactions of The American Lodge of Research (ALR)*, 1938, vol. 3 p. 81.
- [9] Morgan H. Seacord. *Biographical Sketches and Index of the Huguenot Settler of New Rochelle 1687-1776*. Huguenot and Historical Association of New Rochelle. 1941.
- [10] Presbyterian Church. First Presbyterian Church of New Rochelle. *A Brief Sketch of its History 1688-1946*.
- [11] Peter Ross. *A Standard History of Freemasonry in the State of New York*, 1899, vol. 1.
- [12] *Early History and Transactions of the Grand Lodge of F&A Masons of the State of New York 1781-1815*, 1876.
- [13] Maurice Franck. "Commentaire sur [8]". in *Transactions of American Lodge of Research* 95, 1938.
- [14] Ossian Lang. *History of Freemasonry in the State of New York*. 1922.
- [15] Rev. Alfred Wittmeyer. *Registers of the Births, Marriages, and Deaths of the Eglise Française à la Nouvelle York from 1688 to 1804*, reprinted Clearfield Co. 2003.
- [16] Morgan H. Seacord. *Historical Landmarks of New Rochelle*, 1938.
- [17] Colden Papers. *The Letters and Papers of Cadwalader Colden, 1711-1775*. New York Historical Society. Collections vols. 50-56, 67-68. New York 1918-1937.
- [18] Lloyd de Witt Bockstruck. *Denizations and Naturalizations in the British Colonies in America 1607-1775*, 2005.
- [19] James Joseph Walsh. *History of the Medical Society of New York*, 1907.
- [20] E. Escalle & M. Gouyon Guillaume. *Francs-Maçons des Loges Françaises "aux Amériques" 1770-1850*. 1993.
- [21] Alain Bernheim. "Estienne Morin et l'Ordre du Royal Secret" in, *Ars Macionica* 9, 11-30, Bruxelles, 1999, available on line "Pietre-Stones Review of Freemasonry" [www.freemasons-freemasonry.com/bernheim19.html](http://www.freemasons-freemasonry.com/bernheim19.html)
- [22] Frances Sargent Childs. *French Refugees Life in the United States 1790-1800. An American Chapter of the French revolution*, John Hopkins Press, 1940.
- [23] Pierre Mollier et Pierre-François Pinaud. *Dictionnaire biographique des dirigeants du Grand Orient de France sous le Premier Empire*, Paris, 2009. pp. 236-237.
- [24] John Bach McMaster. "Yellow Fever was routinely blamed on the Saint Domingue refugees". in *A History of the People of the United States*. vol. 2. 1885.
- [25] Timothy J. Gilfoyle. *City of Eros New York City. Prostitution and the Commercialization of Sex 1790-1920*, 1992.
- [26] R. Campanella. *Time and Place in New Orleans: Past Geographies in the Present Day*, 2002.
- [27] *Account of Upper Louisiana de Nicolas de Finiels* par Nicolas de Finiels, Carl Ekberg and William E. Foley, éd., 1989.
- [28] Médéric Louis Elie Moreau de Saint-Méry. *Voyage aux États-Unis de l'Amérique, 1793-1798*, Stewart L. Mims, éd., 1913.
- [29] *History of Independent Royal Arch*, No. 2, vol. 1. 1904.
- [30] *History of Independent Royal Arch*, No. 2, vol. 2. A. Perse éd., 1966.
- [31] *Proceedings of the Grand Lodge of Pennsylvania F& A.M., 1730-1809*. vol. 1. (Charles Meyer. n.d.).